

Service instructeur
Service d'Aménagement des Rivières

N° CP-2009-10-6-1

Service consulté

PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT DE RIVIERES (C414)

□

□

**APPROBATION DES OPÉRATIONS 2009 ET DÉLÉGATION DE LA MAÎTRISE
D'OUVRAGE AU DÉPARTEMENT**

Résumé : Dans le cadre du programme d'aménagement des rivières 2009 (6 100 000 €), il vous est proposé d'approuver 6 nouveaux programmes de travaux pour un montant total de 1 519 000 € TTC et d'en confier la maîtrise d'ouvrage au Département.

Aménagement de Rivières 2009 - Travaux sous maîtrise d'ouvrage du Département
(Annexe 1)

Programme C414 Nature 45411

Dans le cadre de l'autorisation de programme de 6 100 000 € votée par l'Assemblée Départementale pour 2009 (rapport au Conseil Général N° CG-2008-5-6-8 et DM1), 6 nouveaux programmes de travaux sont présentés par les syndicats mixtes de rivières et d'autres collectivités. Ces travaux d'aménagements hydrauliques représentent un montant global de 1 519 000 € TTC répartis de la façon suivante :

Appellation du Maître d'Ouvrage	Montant du programme
CC Cernay et Environs	95 000.00 € TTC
Diefmatten	19 000.00 € TTC
CC Hundsbach	50 000.00 € TTC
Froeningen	125 000.00 € TTC
SM Région de Soultz Rouffach	1 000 000.00 € TTC
SM Thur Aval	230 000.00 € TTC
TOTAL	1 519 000.00 € TTC

Ces travaux réalisés pour le compte de tiers font l'objet d'une recette auprès des collectivités qui nous délèguent la maîtrise d'ouvrage et nous récupérons également la TVA. Par ailleurs, dans le cas particulier des travaux prévus à BOLLWILLER par le Syndicat Mixte des Cours d'Eau de la Région de SOULTZ - ROUFFACH, l'opération est intégralement financée par les Mines de Potasses d'Alsace, au titre des affaissements miniers.

Les recettes attendues pour ces 6 programmes s'élèvent donc à 1 330 000 €.

Le coût réel prévisionnel pour le Département s'établit ainsi à 189 000 €.

Ces travaux répondent aux critères d'éligibilité décidés par l'Assemblée Départementale. Il vous est donc proposé de valider l'instruction et l'éligibilité des 6 nouveaux programmes de travaux figurant ci-dessus et de donner un avis favorable pour lancer la consultation des entreprises et les procédures de marchés nécessaires à la réalisation du programme.

La maîtrise d'œuvre de ces travaux sera assurée soit par le Service Aménagement des Rivières, soit par des maîtres d'œuvre extérieurs selon la nature des travaux à réaliser et notre disponibilité.

Pour l'ensemble de ces chantiers, il sera nécessaire le cas échéant d'avoir recours à des études topographiques, des études de sol, des études d'impact et des contrôles extérieurs ainsi qu'à des coordonnateurs sécurité.

Pour information, la liste des 9 opérations de travaux envisagées sous maîtrise d'ouvrage départementale est consultable en Annexe 1. Ces travaux peuvent se résumer de la manière suivante :

Type de travaux	Montant de travaux (€ TTC)	Nombre de chantiers
Création/ Rehausse d'une digue	230 000 €	2
Gestion des crues et inondations	1 095 000 €	2
Protection de berge	50 000 €	3
Bassin de rétention	144 000 €	2

L'autorisation de programme 2009 s'élevant à 6 100 000 €, le taux de programmation atteint 98 %.

Il vous est proposé :

- ❖ de décider de l'opportunité et d'approuver pour 2009 en aménagement des rivières les 6 programmes exposés en Annexe 1, pour un montant de 1 519 000 € TTC, de déléguer la maîtrise d'ouvrage de leur exécution au Département et d'affecter les AP correspondantes. Les dépenses seront prélevées sur le Programme C414, nature 45411 ;
- ❖ de m'autoriser à signer les conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage correspondantes selon le modèle approuvé lors de la Commission Permanente du 27 mai 2005, pour ces 6 programmes de travaux ;
- ❖ de m'autoriser à consulter les prestataires de service pour les missions de maîtrise d'œuvre, d'étude de sol, d'impact, de topographie, de contrôle et de coordination et de sécurité ;
- ❖ de m'autoriser à souscrire les marchés nécessaires ainsi que tout document s'y rapportant après mise en œuvre des consultations y afférentes ;

- ❖ de m'autoriser à prendre toute décision, concernant l'exécution (notamment sous-traitance, avenant sans incidence financière positive, prolongation des délais, décision de poursuivre...) et le règlement du (des) marché(s), nécessaire(s) conformément aux dispositions régissant les marchés publics lorsque les crédits correspondants sont inscrits au budget ;
- ❖ de m'autoriser à solliciter des subventions auprès de nos partenaires financiers et à les affecter aux programmes exposés en Annexe 1.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Année de programmation	Passage en CP	Programme d'intervention
2009	03/07/2009	Programme rivières

**Direction de l'Environnement et Cadre de Vie
Service Aménagement des Rivières**

Autorisation de programme	
Budget prévisionnel 2009	4 500 000.00 €
Modification des AP en DM1	1 600 000.00 €
Modification des AP en DM2	
Autorisation de programme votée	6 100 000.00 €

Total des opérations adoptées précédemment	4 437 900.00 €
9 nouvelle(s) opération(s) pour un montant global de	1 519 000.00 €
Avancement du programme 2009	143 100.00 €

Appellation du Maître d'Ouvrage	Montant du programme
CC Cernay et Environs	95 000.00 € TTC
Diefmatten	19 000.00 € TTC
CC Hundsbach	50 000.00 € TTC
Froeningen	125 000.00 € TTC
SM Région de Soultz Rouffach	1 000 000.00 € TTC
SM Thur Aval	230 000.00 € TTC

Liste des travaux prévus pour information - Montant prévisionnel

Année	Description	Maître d'Ouvrage	Montant prévisionnel
2009/1250	STEINBACH : Enrochement du fossé en amont de la rue du Moulin - cote 425	CC Cernay et Environs	95 000.00 €.TTC
2009/1248	HUNDSBACH : protections de berge à l'amont du seuil	CC Hundsbach	25 000.00 €.TTC
2009/1247	TAGSDORF: reprise d'un seuil	CC Hundsbach	5 000.00 €.TTC
2009/1243	HAUSGAUEN : protection de berge par tunage	CC Hundsbach	20 000.00 €.TTC
2009/1217	DIEFMATTEN : Bassin de rétention	Diefmatten	19 000.00 €.TTC
2009/1216	FROENINGEN : Bassin de rétention au niveau du cimetière	Froeningen	125 000.00 €.TTC
2009/1092	BOLLWILLER : Protection contre les inondations déviation Sud	SM Région de Soultz Rouffach	1 000 000.00 €.TTC
2009/1242	UNGERSHEIM: 1ère tranche, confortement de la digue situé en aval de la passerelle piétonne.	SM Thur Aval	50 000.00 €.TTC
2009/1241	STAFFELFELDEN: confortement des digues de la Thur en aval du pont SNCF	SM Thur Aval	180 000.00 €.TTC